



**COMMUNIQUÉS
DE PRESSE**



Communiqués de presse - archives nationales 2004

25 nouveaux logements pour personnes âgées à Saint-Félicien

SAINT-FÉLICIEN, Québec, 22 octobre 2004 – Les personnes âgées de Saint-Félicien auront bientôt plus d'option en matière de logement abordable grâce à la construction de 25 nouveaux logements. L'agrandissement du Manoir Renaissance a été inauguré officiellement aujourd'hui.

L'annonce a été faite lors d'une cérémonie par le sénateur Aurélien Gill, au nom de l'honorable Joseph Fontana, ministre du Travail et du Logement, le député de Roberval, monsieur Karl Blackburn, au nom du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, monsieur Jean-Marc Fournier, le maire de Saint-Félicien, monsieur Bertrand Côté et le président de la Coopérative d'habitation des aînés de Saint-Félicien, monsieur Léger Simard.

L'agrandissement du Manoir Renaissance (phase II du projet), qui a nécessité des investissements de plus de 1,9 M\$, a été réalisé grâce à la participation de partenaires publics, communautaires et privés. Les contributions financières pour la réalisation de ce projet, totalisant 1 297 218 \$, sont attribuées en vertu de l'entente concernant le logement abordable. Un montant de 648 609 \$ est versé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et un montant équivalent par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et le milieu, incluant une contribution de 130 000 \$ de la Ville de Saint-Félicien. Les autres coûts sont assumés par l'organisme au moyen d'un prêt hypothécaire garanti par la SHQ.

« Le logement abordable est une priorité du gouvernement du Canada et nous sommes heureux de travailler avec le gouvernement du Québec, la municipalité et les représentants du milieu à cette fin », a déclaré le sénateur Gill. « Les nouveaux logements inaugurés aujourd'hui offrent un environnement de qualité aux aînés et favorisent leur intégration à leur milieu, tout en suscitant l'investissement commercial dans la région. »

« La réalisation des 25 nouveaux logements du Manoir Renaissance est un geste concret posé par la communauté dans sa volonté de permettre aux personnes âgées de bénéficier de logements adéquats tout en demeurant dans leur milieu. Qui plus est, cette résidence est un excellent exemple de partenariat fructueux entre les gouvernements, la municipalité et le milieu communautaire », a déclaré monsieur Blackburn.

Parmi les résidants, 12 ménages peuvent bénéficier du programme Supplément au loyer, une aide financière destinée aux personnes à faible revenu qui, sans ce soutien supplémentaire, devraient consacrer plus de 25 % de leur revenu pour se loger.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative du gouvernement du Québec en vue de réaliser 16 000 logements sociaux, communautaires et privés destinés à des ménages à revenu faible ou modeste. Cette initiative prend notamment appui sur les fonds fédéraux rendus disponibles en vertu d'ententes concernant le logement abordable.

Rappelons qu'une entente concernant le logement abordable a été conclue entre la SCHL et la SHQ en 2001. Elle prévoit une contribution totale de 323,3 M\$ afin d'augmenter la disponibilité de logements abordables au Québec, soit 161,65 M\$ de la part du gouvernement fédéral, 104 M\$ du gouvernement du Québec et 57 M\$ de la part des municipalités qui participent au programme.

Nouvelles hypothécaires - 25 nouveaux logements pour personnes âgées à ...

Les ministres Fontana et Fournier ont également signé une seconde entente, en août 2004, portant sur un financement additionnel pour la deuxième phase du programme de Logement abordable, le Québec devenant ainsi la première province à signer une telle entente. Le tout équivaut à une contribution totale de 150 M\$ afin d'augmenter la disponibilité de logements abordables au Québec, soit 75 M\$ de la part du gouvernement fédéral, et une somme équivalente de la part du gouvernement du Québec et des municipalités qui participent au programme.

Sources :

Patricia Lord
Conseillère en communication
Direction des communications
SHQ
(418) 644-2024

Marie-Chantale Lortie
Communication et Marketing
SCHL
(514) 496-4025

Information :

Stéphane Gosselin
Attaché de presse du ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
(418) 691-2050
(514) 873-2622



(Gauche à droite) Karl Blackburn, député provincial pour Roberval, Sénateur Aurélien Gill, M. Léger Simard, Président de la Coopérative d'habitation Manoir Renaissance et M. Bertrand Côté, maire de St-Félicien